

DEPARTEMENT DE LA CORREZE

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DE HAUTE-CORRÈZE
COMMUNAUTÉ

COMMUNE DE SAINT-SETIERS

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
ECHELLE : 1/10 000

PRESCRIPTION : 30 mars 2017
DEBAT SUR LE PADD : 23 janvier 2020
ARRÊT : 9 décembre 2021
ENQUÊTE PUBLIQUE : Du 30 mai au 1er juillet 2022
APPROBATION :

6.4.a.50

Bureau d'études URBADOC
Chef de projet : Tony PERRONE
28 impasse Jean-André Rivens
31200 TOULOUSE
05 34 42 02 91
contact@le-urbadoc.fr

- Légende
- I4 : Servitude relative aux canalisations électriques
 - PT2 : Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception radioélectriques exploités par l'Etat
- AS1 : Protection des eaux potables
- Périumètre de protection immédiat
 - Périumètre de protection rapproché
 - Périumètre de protection éloigné
 - Zone sensible
- Liste des servitudes AS1
- 1 : Captage de Villemonteix
 - 2 : Captage de La Jasse
 - 3 : Captage du Bourg
 - 4 : Captage de Puy de La Vieille - Le Bos
 - 5 : Captages de Gourou - Belle Biche
 - 6 : Captage du Mont Audouze

